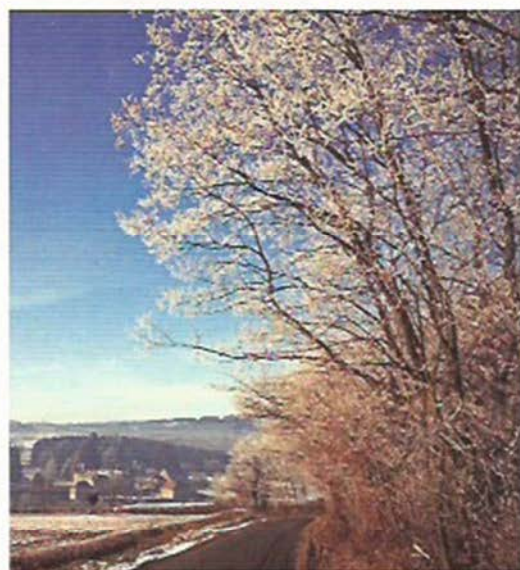
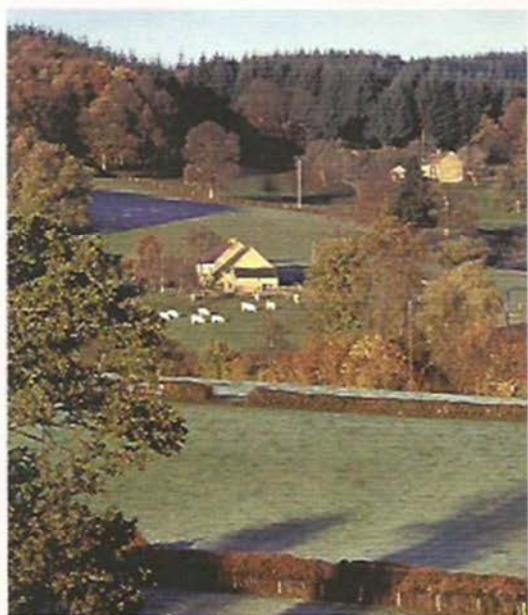
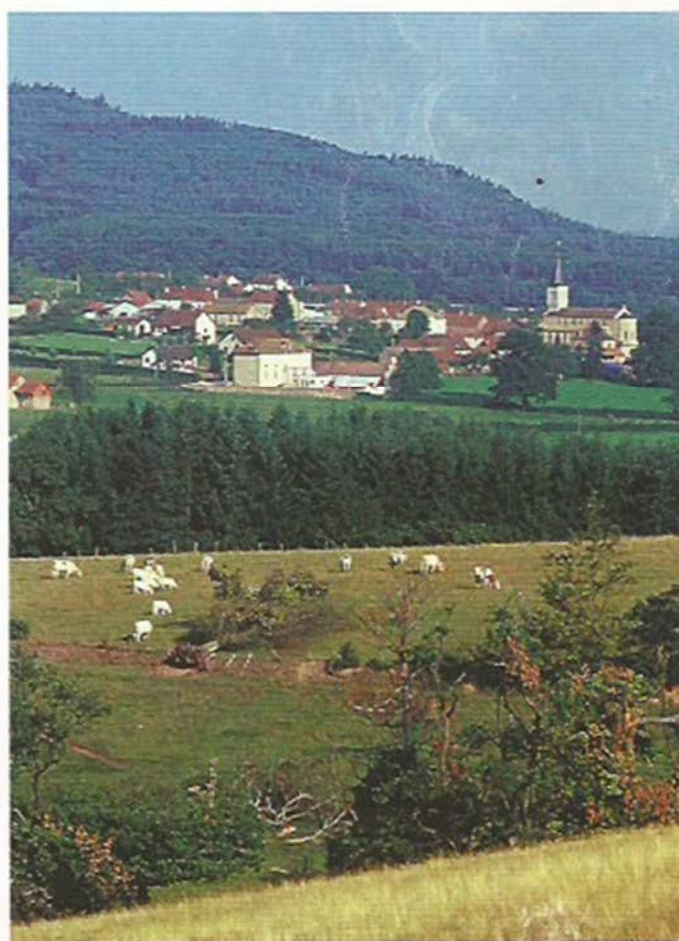




VÉROSVRES 2003



Bulletin
Municipal
N°8



LE MOT DU MAIRE

Au seuil de cette année 2004, j'aurai comme à l'habitude une pensée pour ceux qui nous ont quittés. J'associerai également ceux qui sont dans la peine, ceux qui sont hospitalisés et qui souffrent.

Je remercierai tous les acteurs des différentes associations de la commune. Le dynamisme de leurs responsables et des participants qui ont su s'adapter à l'évolution des générations forme le tissu associatif indispensable à la vitalité de notre village.

La canicule de cet été n'a pas eu, heureusement, l'effet désastreux subi dans les villes par la population âgée. Ceci dénote bien une qualité de vie dans nos campagnes. La sécheresse a mis à rude épreuve les exploitations agricoles et le problème de la nourriture des animaux se posera tout au long de l'hiver. Le spectacle désolant des massifs forestiers avec leurs bordures grillées témoigne de l'ampleur des dégâts.

Les travaux sur les chemins se sont réalisés conformément aux prévisions avec le concours des fonds départementaux.

Trois logements rénovés par la S.E.M.C.O.D.A. ont été mis à disposition au Bourg. Je parlerai plus loin des travaux futurs.

Au cours de l'été, Madame Besson m'avait annoncé son intention d'interrompre son emploi de secrétaire de mairie, étant trop occupée par l'entreprise de son mari. Le conseil désigne Mademoiselle Aublanc Nathalie pour lui succéder. Je lui souhaite pleine réussite dans son nouvel emploi. Je voudrai remercier Madame Besson tout d'abord pour l'efficacité et la gentillesse avec lesquelles elle a accompli sa tâche durant 21 ans, et ensuite pour avoir accepté de rester 4 heures pendant 1 an pour former Nathalie et superviser le secrétariat.

A la fin de mes propos, je voudrai remercier le conseil municipal qui, à l'unanimité, soutient les projets communaux ; un merci tout particulier à mon premier adjoint que je sollicite beaucoup tant pour l'organisation du travail des employés communaux que pour la surveillance des chantiers en cours.

Avec toute l'équipe municipale, je formule pour chacune et chacun d'entre vous qui lirez ces lignes, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de prospérité et de paix pour l'année 2004.

Le Maire,

Pierre Bidaut

COMMISSION DES CHEMINS TRAVAIL DES EMPLOYÉS DE VOIRIE

TRAVAUX d'entretien sur goudrons pris en charge par le département (F.D.A.V.O.C.) à 50% et effectués par les employés de l'équipement :

- de la croix des Champs au croisement avec la route des Ducs en passant par le Charme et les Sertines.
- route de Beaubery : du hameau des Goujats au virage du bois Corneloup, après que les employés municipaux aient refait des aqueducs, il a été procédé à de grosses réparations et à un enduit d'usure.

Travaux effectués par les employés communaux :

mise en forme et élargissement de deux chemins ruraux aux Ducs et à Chevannes. Sur ces deux chemins, l'entreprise Jayet de Charolles a effectué un empierrement et un compactage. Ce travail est inscrit au programme F.D.A.V.E.R. 2003 pour un kilomètre et subventionné à environ 50%.

au Vanesson : avec l'aide du cantonnier de Montmelard, un chemin rural mitoyen a été profilé et élargi. La commune a sablé la moitié de sa longueur.

aux Champs : reprofilage et élargissement d'une partie du chemin du Moulin aux Janots.

au bois de la Ligue : empierrement avec les déchets de démolition des intérieurs de la maison Guittat et de la future mairie, d'une partie du chemin forestier mitoyen avec Dompierre.

de Corcelles à Mont : le chemin a été reprofilé et empierré avec le reliquat des cailloux laissés par l'entreprise Jayet.

après les vacances, les employés ont refait la cabane des gaulois sur le camping avec des matériaux d'occasion récupérés auprès de la S.E.M.C.O.D.A. Ils ont aussi effectué la démolition de l'intérieur de la maison Colette afin de diminuer la facture des travaux de la future mairie. En fin d'année, une grande partie des chemins non goudronnés a été resuivie afin de réparer les dégâts occasionnés par les orages de fin d'été.

Lotissement : la route d'accès a été profilée. Sur ce terrain, une source a été captée et le trop plein d'un puits existant a été réalisé.

L'emploi jeune a, comme les années précédentes, assuré le fleurissement du Bourg et sa propreté, le nettoyage du cimetière, la tonte des espaces verts, la finition du bâtiment du terrain de sport et l'entretien des bâtiments communaux.

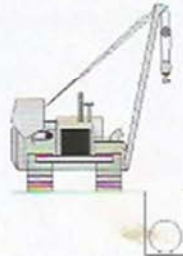
Les cantonniers ont bien sûr effectué le broyage des abords des chemins et aussi la confection de fossés et saignées.

En cet été de canicule, ils ont aidé les employés de la SAUR à la recherche et la réparation de nombreuses fuites qui se sont produites sur le réseau d'eau potable et ceci de jour comme de nuit, jour férié ou pas : qu'ils en soient remerciés.

Pour 2004, la commission des chemins a décidé de continuer son programme entretien des routes goudronnées sur quatre tronçons :

- de la croix des Champailis au croisement de la route des Essertines
- du Bourg à Hautecourt croisement R.D. 21
- de la maison Froment à la croix des Ducs
- de la ferme Dargaud à la croix des Brosses.

Les travaux estimés par la D.D.E. à 36 000 € environ sont subventionnés à 50% par le département (programme F.D.A.V.O.C. 2004).



COMPTES ADMINISTRATIFS

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2002

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	82 783,75 €
Charges de personnel	71 026,54 €
Autres charges de gestion courante	60 437,32 €
Charges financières	3 965,59 €
Dépenses totales :	218 213,20 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Vente de produits	1 619,63 €
Impôts et taxes	105 079,80 €
Dotations et participations	97 075,43 €
Autres produits de gestion courante	16 105,37 €
Atténuation de charges (Emploi jeune)	15 769,05 €
Produits exceptionnels	115,00 €
Excédent de fonctionnement reporté (C.A. 2001)	35 619,24 €
Recettes totales :	271 383,52 €

RÉSULTAT

Recettes	271 383,52 €
Dépenses	218 213,20 €
Excédent de fonctionnement	53 170,32 €



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursements d'emprunts	7 268,82 €
Immobilisations corporelles et opérations d'équipement	76 960,20 €
Dont :	
Achat maison Prost	13 616,52 €
Achat maison Guittat	31 492,75 €
F.D.A.E.C. 2002 - Toiture mairie	21 371,44 €
Mobilier scolaire + salle	2 091,01 €
Logiciel élections	1 148,16 €
Volets salle de classe	1 417,08 €
Etude de faisabilité lotissement	4 011,24 €
F.D.A.V.O.C. 2002 - Travaux neufs	1 812,00 €
Report déficitaire (C.A. 2001)	56 992,00 €
Dépenses totales :	141 221,02 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	38 947,44 €
Dotations (Fonds de compensation T.V.A.)	8 340,00 €
Emprunts	73 500,00 €
Affectation résultat (C.A. 2001)	17 357,00 €
Recettes totales :	138 144,44 €

RÉSULTAT

Recettes	138 144,44 €
Dépenses	141 221,02 €
Déficit d'investissement	3 076,58 €

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) COMPTE ADMINISTRATIF 2002

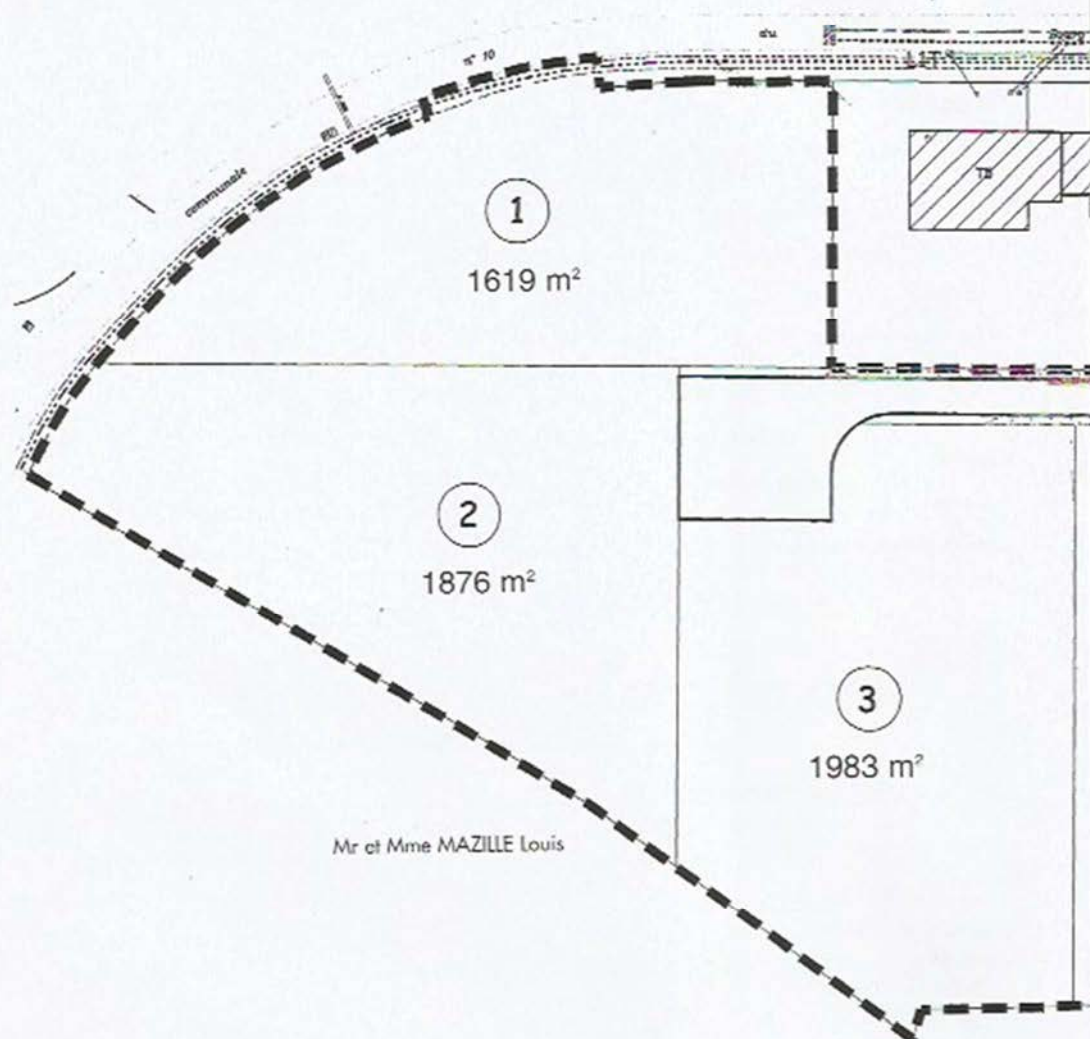
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 436,15 €
Dont charges à caractère général	1 301,15 €
Cotisations U.R.S.S.A.F.	135,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 096,94 €
Dont dotation de la commune	915,00 €
Subventions - Dons et legs	261,00 €
Excédent antérieur reporté (C.A. 2001)	920,94 €
EXCÉDENT DE CLOTURE	660,79 €

AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT

L'O.P.A.C. de Saône et Loire mettra en chantier début 2004 la construction de 4 pavillons à ossature bois (1 T3 - 2 T4 - 1 T5).

Ils seront destinés à la location et livrés au cours du semestre 2004 sur une parcelle cédée par la commune.

COMMUNE DE VEROSVRES



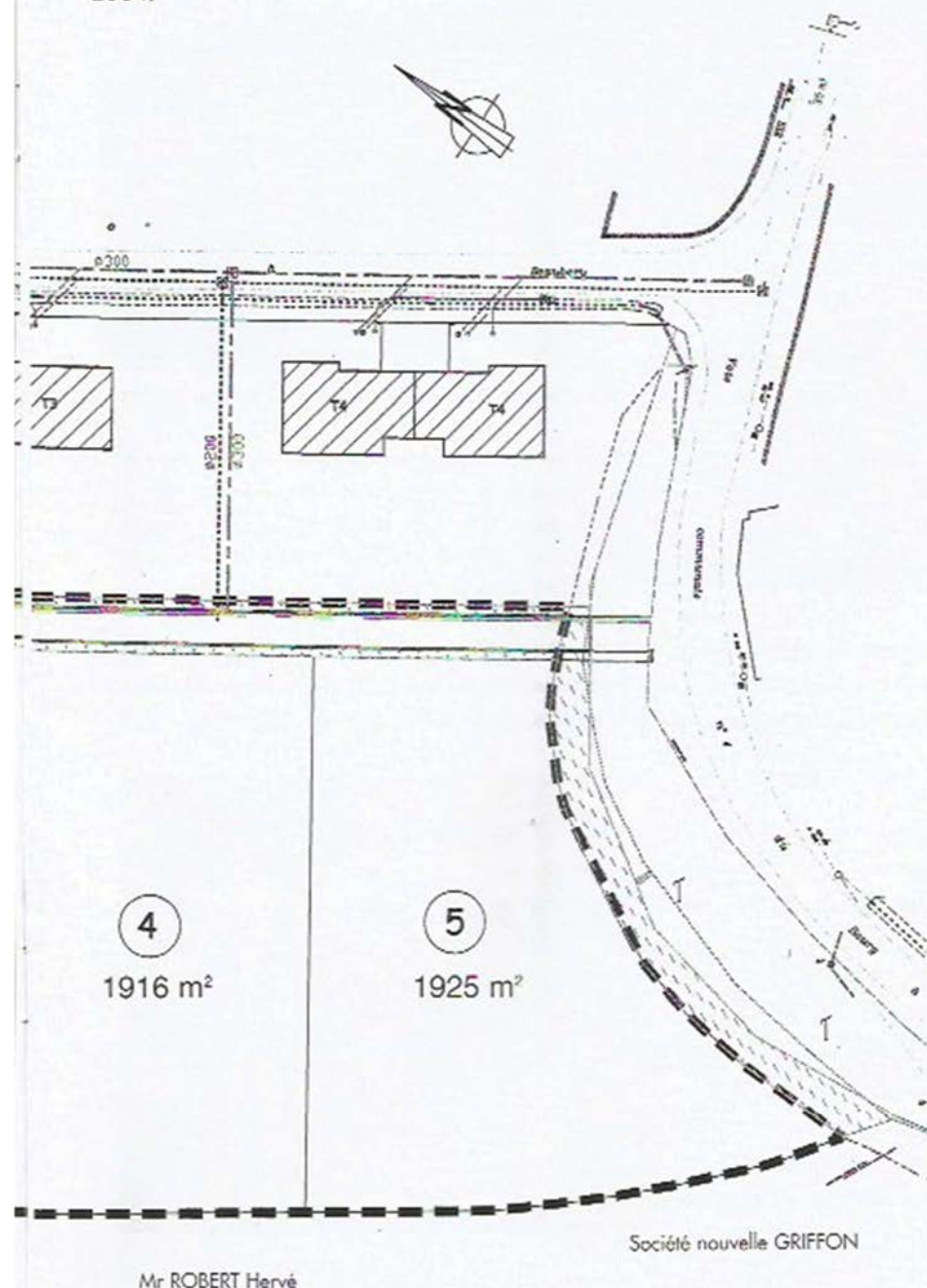
Après avoir obtenu l'autorisation de lotir, la commune met en vente 5 parcelles de terrain en cours de viabilisation (numérotées de ① à ⑤ sur le plan).

La surface de ces parcelles varie de 1619 m² à 1925 m².

Il n'y aura pas d'ordre d'attribution.

Les personnes intéressées peuvent consulter le dossier en mairie.

Le chantier d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales sera terminé fin février 2004.



TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS

Travaux réalisés en 2003 :

- maison Guittat : trois logements duplex, dont deux avec garage, ont été aménagés par la S.E.M.C.O.D.A. Ces appartements réalisés dans les temps impartis et respectés par les entreprises ont été mis en location début septembre.



- pose de volets roulants aux fenêtres de la cantine et de la classe de Madame Lachot.
- remplacement des fenêtres et volets sur la façade ouest du bâtiment de l'école communale.
- pose de pavés autobloquants, à la salle polyvalente, côté cour, par les employés communaux.
- terrain de sport : finitions du bâtiment.
- mairie, gros œuvre :
 - Dalle béton avec passage des câbles électriques et de la plomberie.
 - Percement des fenêtres avec pose de châssis métalliques.
 - Les travaux continueront en 2004 ; le bâtiment devrait être fini pour le début du second semestre.

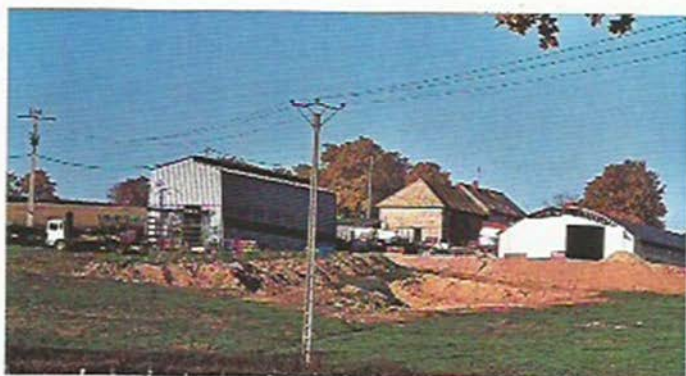
Travaux prévus en 2004 :

- assainissement du hameau des Goujats et du lotissement.
- enfouissement des lignes électriques du haut du Bourg.
- aménagement et viabilisation du lotissement.
- l'O.P.A.C. construira deux pavillons à ossature bois comprenant chacun deux logements de plain pied. Ces maisons seront disponibles au cours du second trimestre 2004.
- équipement en mobilier de la future mairie.

DES ŒUFS AUX GRANDS NOYERS

EN feuilletant l'Exploitant Agricole du mois de Novembre 1999, nous avons lu un article concernant les agriculteurs de 55 ans et plus qui seraient intéressés par l'installation d'un jeune hors cadre familial. Nos enfants ne désirant pas reprendre l'exploitation, nous avons contacté l'A.D.A.S.E.A. et pris rendez-vous pour janvier 2000.

L'A.D.A.S.E.A. a visité l'exploitation, fait un diagnostic afin qu'une commission décide d'une aide à l'installation d'un jeune. En avril 2000, nous avons l'accord et en février 2001, l'A.D.A.S.E.A. nous présentait M. et Mme PRIVAT. Nous avons visité l'exploitation. En mai 2001, ils nous ont confirmé leur intérêt pour la reprise. Ne pouvant pas prendre notre retraite avant 2003, nous avons convenu d'une date de reprise.



Nous recherchions une exploitation où nous installer et connaissant l'A.D.A.S.E.A. et le répertoire à l'installation, nous nous sommes rapprochés des A.D.A.S.E.A. de la région. Nous avons exprimé nos souhaits, nous avons eu des propositions d'exploitations à reprendre. Après en avoir visité plusieurs, notre choix s'est arrêté sur l'exploitation de Danièle et Bernard DUSSABLY. Nous sommes tombés d'accord sur les conditions et sur le calendrier. Ce délai nous a permis de faire plus ample connaissance et de nous familiariser avec l'exploitation. D'autre part, nous avons rencontré les exploitants de la commune et nous nous sommes intégrés à différentes structures existantes. Nous avons pu nous former et nous faire connaître des partenaires du monde agricole. Nous nous sommes axés sur deux productions :

- un poulailler de pondeuses en intégration,
- un atelier de vaches laitières en transformations directes en beurre et crème; la vente se fera sur place.

Les travaux de la laiterie doivent commencer au début du printemps.

Nous remercions Monsieur et Madame DUSSABLY ainsi que toutes les vrolonnes et vrolons pour leur accueil chaleureux.

Nous souhaitons la bienvenue à ce jeune couple et la pleine réussite dans son entreprise.



AMICALE DES ANCIENS

CHACQUE deuxième mercredi du mois, toute l'année, à 14 heures, une quarantaine d'adhérents aiment se retrouver pour jouer aux cartes, au scrabble (mais d'autres jeux peuvent se créer).

Cette association, fondée en 1977, est régie par la loi 1901 et compte aujourd'hui 74 adhérents.

En fin de soirée, de chaque réunion mensuelle, les anniversaires du mois sont souhaités, en offrant une rose à chacune ou chacun. C'est aussi la ronde des bises; l'occasion pour souhaiter un bon anniversaire et toujours dire à l'année prochaine pour un an de plus. Avant de se quitter il y a toujours le café ou le chocolat à boire, accompagné de brioche.

Cette année trois couples sont venus fêter leur anniversaire de mariage à nos réunions mensuelles : deux pour des noces d'or et un pour des noces de diamant. A chaque fois, ces couples nous ont offert pétillant, brioches et gâteaux et pour les remercier l'amicale a offert à chacun une plante.

Pendant les mois de novembre, janvier, février et mars, nous maintenons toujours, comme les années précédentes, un deuxième club par mois, le quatrième mercredi.

Les adhérents, les plus intellectuels, participent à la dictée et au concours de poésie organisés par la fédération départementale.

Tous les jeudis, nous avons toujours nos deux groupes de marcheurs, le Bourg et les "traîne-savates" du haut de la commune.

Nous attendons toujours les nouveaux adhérents pour remplacer les manquants afin que notre association puisse continuer encore longtemps.

L'amicale souhaite une bonne année à tous et de joyeuses fêtes.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

LA Société de Chasse, toujours sous la présidence de Jacky, passe d'agréables week-ends dans la nature. Seuls constats pessimistes : le lapin difficile à se réadapter dans notre secteur et la moyenne d'âge des chasseurs de notre équipe, 56 ans. Rassurons-nous, il n'y a pas que les chasseurs qui vieillissent, le gibier aussi, ... Je vous donne pour preuve :



Au cours d'une battue, le mois dernier, nous avons abattu un sanglier de 83 kg et au retour, devant la victime, tous épilogaient et cherchaient l'âge de ce solitaire au travers de sa dentition, ses ergots, Nous étions deux à donner son âge : 23 ans. Tous étaient septiques, mais nous leur avons expliqué que lorsque nous avons vu, avec Benoît, sortir le sanglier du fourré, il avait la queue en tire-bouchon qui formait un 8 et le trou du c... un O. Donc sa date de naissance était 80.

Sur cette petite note d'humour, nous, tous les chasseurs, profitons de cette nouvelle année pour vous adresser toute notre sympathie accompagnée de tous nos vœux de bonne santé.

QUELQUES BONS MOMENTS EN 2003

Conscrits
le 18 Octobre



Fête patronale



Installation des
illuminations



Téléthon



Repos à la cantine

PÊCHE

UN petit « plus » pour notre commune : l'étang du cimetière, où les pêcheurs peuvent jeter leur ligne tout au long de l'année, et passer une journée ou une après-midi de détente au bord de l'eau.

André THOMAS en assure la garde, Patrice JACQUET l'empoissonnement, et Roger CARETTE l'entretien, la trésorerie et le secrétariat. Les cartes de pêche sont à retirer au Bar-Boulangerie DEGAILLE tous les jours sauf le mercredi (jour de fermeture hebdomadaire). Mr THOMAS en assure la vente au bord de l'étang. Au cours d'une journée, les prises autorisées sont 1 brochet, 4 carpes, 4 truites, les autres poissons sans limitation.

Venez nombreux. Bonne pêche.

LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT LOCAL

NOUS voilà au seuil de 2004 et comme tous les ans, la Société d'Intérêt Local vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Nous ne vous présentons plus les nombreuses manifestations organisées par l'association que vous pouvez consulter en dernière page de ce bulletin.

Ces activités ont eu et auront toujours pour but de rassembler dans la convivialité tous les Vroulons afin de mieux se connaître et de passer d'agréables moments ensemble.

Le succès de ces fêtes a permis d'investir dans du matériel. Cette année, un groupe motivé s'est retrouvé durant plusieurs week-ends pour construire un chapiteau de 8 x 16 mètres. Celui-ci sera utilisé pour les différentes manifestations de la Société d'Intérêt Local et pourra également être loué à des particuliers ainsi qu'à d'autres associations.

Divers matériels sont également disponibles à la location : tables, bancs, buvette, bar, cafetière, en contactant Pascal GRIFFON au 03 85 24 85 09. Si vous souhaitez participer à l'une ou l'autre de ces activités, n'hésitez pas à contacter la présidente Nathalie DARGAUD ou l'un des membres du bureau.

LE FOOT

Tous les dimanches matins et depuis six ans déjà, les footballeurs vroulons enfilent toujours avec le même plaisir leurs crampons et leur short pour disputer le championnat UFOLEP qui met en compétition quelques communes du Charolais-Brionnais. Cependant, pour la première fois depuis la création de la section foot de la S.I.L., aucune des deux équipes locales n'est parvenue à gagner le championnat la saison dernière, la meilleure se classant tout de même à la deuxième place.

Pour cette saison 2003-2004, les vroulons offrent un spectacle encore plus attrayant, avec des scores de plus en plus serrés, et des issues de matches de plus en plus incertaines. En bénéficiant des nouvelles infrastructures du stade René Villars, ainsi que du soutien des fidèles supporters, les deux formations locales se dirigent encore vers le chemin du succès !

Tout en remerciant les bénévoles de l'association, les joueurs vroulons vous souhaitent une bonne et heureuse année 2004 !

TAROT VROULON

La saison 2003-2004 du Tarot Vroulon a débuté, cette année encore, par l'assemblée générale qui s'est tenue le 14 septembre sous la présidence de R. BONIN.

Pour cette saison notre club maintient ses effectifs avec une bonne trentaine de sociétaires et quelques membres occasionnels. Tous les joueurs disponibles se retrouvent à la salle communale toutes les deux semaines, le vendredi à 20 heures 15, pour deux manches de joutes amicales de 1 heure 45, la soirée se terminant impérativement à minuit.

Une nouveauté a vu le jour cette année avec la mise en place d'après-midi de jeu tous les quinze jours également à 14 heures et en alternance avec les semaines où ont lieu les veillées. Ces après-midi ont été mis en place à la demande de certains sociétaires qui sont disponibles le vendredi. Ils semblent donner satisfaction si on en juge par le nombre de participants qui les fréquentent dès le début.

Comme les années précédentes, le Tarot Vroulon organise sur la saison deux concours "amicaux", le premier courant novembre et l'autre en mars. Ces concours, très bien dotés, se déroulent toujours dans une ambiance détendue et conviviale.

Le traditionnel repas de fin de saison aura également lieu, comme d'habitude, au printemps 2004. Toutes les personnes, jeunes ou moins jeunes, intéressées par cette activité ludique sont invitées à rejoindre le club de tarot où un accueil chaleureux les attend.

GARDERIE

GRÂCE à l'investissement de bénévoles, aux aides financières et matérielles du Lycée Professionnel et de la Municipalité de Vérosvres, la garderie périscolaire fêtera ses deux ans, le 18 février 2004.

Cette année, nous comptabilisons 11 familles qui utilisent ce service. Le nombre augmente peu à peu. Cette progression est en lien direct avec la venue de jeunes couples avec enfants qui se sont installés dernièrement dans notre village. Au total, 15 enfants fréquentent la garderie de manière échelonnée sur la semaine sans que nous dépassions le nombre légal de 8 enfants pour une assistante maternelle.

Cette dernière est aidée par une élève du Lycée, mise à notre disposition par l'équipe pédagogique de l'établissement. Cette aide est précieuse, car elle permet aux enfants d'effectuer de nombreuses activités manuelles, des jeux et une aide aux devoirs scolaires si besoin.

Le 29 novembre, l'association a organisé un repas dansant. La soirée s'est déroulée dans l'enceinte du Lycée Professionnel. Les convives ont pu se délecter d'une délicieuse tartiflette, préparée par les bons soins du cuisinier du Lycée, M. Châtelet, et danser sur de nombreux tubes du moment sans oublier les célèbres danses indémodables : valse, madison, marche...

L'association tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette soirée, ainsi que tous les bénévoles, qui ont largement contribué à cette réussite festive.

Nous rappelons que la garderie peut être fréquentée par tous les enfants scolarisés. Pour cela, il suffit simplement d'acheter une carte d'heures (5, 10 ou 20 heures) en fonction de vos besoins (1,22 Euros/heure) et de s'acquitter d'une cotisation annuelle (8,38 Euros).

Vous pouvez aussi avoir recours à ce service de manière très ponctuelle.

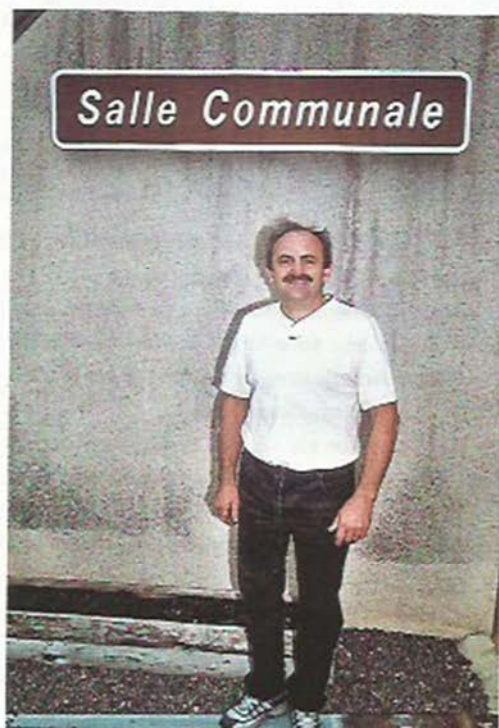
Une plaquette de la garderie sera prochainement mise à la disposition du public. Vous pourrez la trouver à partir de février 2004 auprès des responsables du service et en Mairie.

Nous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Laurence Guilloux

DES PERSONNES AU SERVICE DE LA COMMUNE

NATHALIE, fille de Jacky et Agnès NAUBLANC a été choisie par le conseil municipal pour succéder à Yvonne BÉSSON. Nathalie, toujours souriante, accueille les Vroulons au secrétariat. Yvonne a bien voulu continuer pendant une année 4 heures par semaine afin d'initier Nathalie au métier et lui transmettre ses connaissances. Nous lui souhaitons une longue carrière au sein de la commune.



ALAIN avait accepté à la demande d'André DESBOIS de prendre en charge la salle des fêtes, succédant ainsi à Félix CHARVET qui avait assuré cette tâche pendant de longues années. Alain s'acquitte de sa mission avec beaucoup de rigueur et de sérieux. Expliquer aux utilisateurs le fonctionnement des équipements, vérifier que tout est en ordre avant et après n'est pas du tout simple.



BRIGITTE effectuait des remplacements à la cantine et c'est elle que l'association nomma après le départ de Madame BONIN. Les enfants apprécient sa gentillesse et sa bonne humeur associées à ses talents de cuisinière. Elle sait leur concocter des mets succulents et les effluves qui émanent de la cantine en témoignent.

RESTAURANT SCOLAIRE DE VÉROSVRES BEAUBERY

Le restaurant scolaire accueille cette année 48 enfants : 25 à Vérosvres et 23 à Beaubery, effectif stable dans sa globalité par rapport à l'année dernière.

L'association a organisé le 25 octobre 2003 sa traditionnelle choucroute. Ce mets alsacien confectionné par les cuisinières de l'association, Christine et Brigitte, fût fort apprécié par les convives. Cette soirée comptait 160 participants, auxquels il faut ajouter les enfants des écoles du R.P.I. et les parents qui ont assuré la préparation et la réalisation de cette manifestation. Pendant que certains d'entre eux épluchaient les pommes de terre et coupaient les saucissons et le lard, d'autres tentaient de se réchauffer en servant vin chaud et gaufres à la buvette près de l'étang de Beaubery. En effet, en cette matinée fraîche, mais ensoleillée de ce samedi 25 octobre, avait également lieu la pêche de cet étang. Un grand merci à M. et Mme Pin et M. et Mme Bajard de proposer régulièrement à l'association du restaurant scolaire l'organisation de cette buvette. C'est une source supplémentaire de recettes, importante pour le budget de l'association, toujours difficile à équilibrer.

Quelques chiffres vous sont communiqués, à titre d'information, dans le tableau ci-après. Mais sachez que l'on essaie de rester correct dans le prix de repas demandé aux familles et que l'on se doit de maintenir une certaine qualité dans l'alimentation servie aux enfants afin de leur apprendre à se nourrir correctement. Il nous est de plus en plus demandé de les éduquer aux goûts, de leur faire connaître les valeurs nutritionnelles des aliments pour limiter les problèmes d'obésité.

	Nbr de repas servis	Prix de revient d'un repas				Prix du repas payé par les familles
		Coût salarial	Coût alimentaire	Autres coûts	Total	
2000/2001	7195	2,06 €	1,14 €	0,21 €	3,41 €	2,59 €
2001/2002	6889	2,31 €	1,29 €	0,27 €	3,87 €	2,60 €
2002/2003	6193	2,32 €	1,11 €	0,19 €	3,62 €	2,70 €
2003/2004						2,80 €

Comme vous pouvez le constater, il est indispensable pour l'association de trouver des financements complémentaires. C'est pourquoi, nous faisons appel aux municipalités et à vous tous qui participez aux manifestations. Merci pour cette précieuse aide. Merci également aux personnes et associations qui nous font parvenir des dons et à tous les parents qui ont contribué à la réussite de la journée du 25 octobre (au chaud ou au froid) et à bientôt.

BIBLIOTHÈQUE

VOTRE bibliothèque vous accueille désormais le mercredi de 14h à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30.

Nous souhaitons que l'année 2004 vous apporte détente et découverte par vos choix de livres et nous adressons nos remerciements à tous les donateurs.

NOS ENFANTS DANS LES ÉCOLES

ECOLE
MATERNELLE
à Beaubery



CYCLE 2
à
Vérovres

CYCLE 3
à
Vérovres



LES NOUVOUS

NOTRE rôle est d'accueillir des petits "Bouts de Choux" à notre domicile, celui-ci étant jugé conforme pour la sécurité des enfants par une puéricultrice.

Ce métier est reconnu par un agrément accordé par le Président du Conseil Général.

Cet agrément est accompagné d'une formation obligatoire dispensée par le Service de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.). Les parents nous laissent leurs bambins en toute confiance. En plus des actes quotidiens (repas, toilette, sieste, ...), nous participons aux ateliers d'éveil, au respect du rythme de ces enfants et jouons un rôle complémentaire des parents.

Si vous désirez confier votre enfant à une nounou ou plus exactement à une assistante maternelle agréée, nous sommes à votre service :

- Mme Jocelyne BILLONNET "Les Essertines",

- Mme Danielle LARDY "Le Col des Vaux",

- Mme Isabelle CARRETTE "Les Têtes",

- Mme Denise MAZILLE "Les Moreaux".

ÉCOLE MATERNELLE

ON a plein d'amis : les grands travaillent beaucoup, ils sont 12 (4 filles et 8 garçons), les moyens sont 7 (2 filles et 5 garçons) et les petits sont 8 (5 filles et 3 garçons).

Il y a aussi des grandes personnes qui s'occupent des enfants : Christine conduit le car et elle nous prépare à manger ; Ginette fait le ménage et elle surveille la garderie ; Annie couche les petits, elle leur raconte des histoires, elle nous accompagne à la cantine, elle nous surveille à la peinture... et Gilles fait travailler les enfants.

On fait du bon travail, des fois on se trompe. On fait de l'ordinateur, on joue, on fait de la musique, on écrit, on chante des chansons, on fait de la pâte à modeler, on découpe, on colle, on regarde des livres, on fait des gâteaux, on joue au bébé, on regarde la télé les veilles des vacances, on joue au chat, on joue aux 3 petits cochons, on fait du graphisme, on joue à l'épervier, on fait la récré, on fait des courses et des relais, on fait des rondes, on joue à « Jacques a dit », on fait des parcours, on joue au "playmobil", on fait des colliers, on fait la date, le temps et l'appel sur le tableau, on compte les absents, on arrose les plantes et on s'occupe des animaux, on amène le bazar...

En arrivant à l'école les enfants jouent, mais quand les enfants de Vérosvres arrivent, on range les jeux et on goûte. Les 2 enfants de service mettent la table et rangent après le goûter. Les autres regardent des livres. Quand tout le monde a fini, on fait la date, l'appel, le temps et les chansons. Après, on va faire son travail. On s'habille pour la récréation et après la récré on fait de la gymnastique. Puis on se prépare pour la cantine. On revient à l'école, les petits jouent et les grands travaillent. On range, on fait l'appel et on présente le bazar si on en a amené de la maison. Ensuite les petits vont dormir, les grands et les moyens peuvent choisir. Après, les grands vont au tableau, puis aux ateliers. Après, c'est la récréation. Ensuite on va faire des jeux sur le tapis. Puis on va à nos places. Enfin les enfants de Vérosvres repartent en car et les enfants de Beaubery vont à la garderie.

L'ÉCOLE

POUR ce bulletin, j'ai demandé aux enfants de dire ce qu'ils aimaient et n'aimaient pas à l'école. Chacun s'est exprimé, une liste a été établie puis ceux qui étaient d'accord avec la proposition levaient le doigt. Les résultats de ce "vote" sont exprimés entre parenthèses, 12 correspondant au nombre total d'élèves, 8 aux élèves de C.E. 1 et 4 aux élèves de C.P.

A L'ÉCOLE

C. Dubreuil

J'AIME

l'école	(09 sur 12)
la lecture	(12 sur 12)
Crocolivre	(04 sur 04)
l'écriture	(09 sur 12)
le fichier de maths	(09 sur 12)
le "passé, présent, futur"	(08 sur 08)
écrire	(09 sur 12)
travailler à l'ordinateur	(12 sur 12)
la maîtresse	(11 sur 12)
la récréation	(12 sur 12)
le classeur de lecture	(08 sur 12)
jouer	(12 sur 12)
la bibliothèque	(10 sur 12)
les fiches de lecture	(04 sur 08)
colorier	(11 sur 12)
le cahier secret	(12 sur 12)
travailler	(09 sur 12)
l'apprentissage orthographique	(06 sur 12)
la poésie	(09 sur 12)
masculin/féminin	(06 sur 08)
le sport	(11 sur 12)

JE N'AIME PAS

"je lis seul"	(3 sur 12)
le fichier de maths	(3 sur 12)
le classeur de maths	(8 sur 12)
la grammaire	(4 sur 8)
les fiches de lecture	(4 sur 8)
l'apprentissage orthographique	(6 sur 12)
la poésie	(3 sur 12)
l'école	(3 sur 12)

UNE JOURNÉE DE CLASSE AU CYCLE 3

A l'école, nous sommes 14 élèves, dont 8 filles et 6 garçons. Il y a 6 C.E. 2, 5 C.M. 1, 3 C.M. 2. Notre maîtresse habituelle, Carine Lachot, nous a quittés car elle attend un bébé. La maîtresse qui la remplace s'appelle Carole Cognard.

Le matin nous commençons par faire du français et après la récréation nous faisons des mathématiques.

Midi arrive et nous allons à la cantine.

L'après-midi, nous faisons du sport le lundi et le vendredi. Un vendredi sur deux, nous allons à la bibliothèque pour prendre de nouveaux livres.

En ce moment, les mardis après-midi (1 fois sur 2), nous présentons des sketches, des poésies, des histoires...aux maternelles. Ensuite, pour la fête de Noël, Gilles nous apprend des danses. Le reste du temps, nos après-midi sont composés : de sciences, d'anglais, d'arts plastiques, de poésies, de chants, de lecture, d'histoire, de géographie et d'expression écrite. A la fin de la journée, nous rentrons pour faire nos devoirs.

Tous les élèves du cycle 3

LE LYCÉE SAINTE MARGUERITE MARIE AU FAÎTE DE SES MISSIONS

ALORS que les expressions "ruralité" et "vie à la campagne" n'ont de cesse d'être galvaudées en fonction des aspects positifs ou négatifs que l'on souhaite mettre en exergue, le Lycée Professionnel Privé a cessé depuis longtemps de s'interroger sur les avantages ou inconvénients potentiels ou réels de sa localisation en zone rurale pour s'affirmer dans la dynamique sociale et l'économie du village et du canton. En effet, l'établissement a développé différents éléments de manière à répondre de façon plus complète encore aux missions qui lui sont dévolues par le Ministère de l'Agriculture :

Pour la mission de développement local : il s'agit tout d'abord de la location des locaux (chambres, salles, ...), avec pendant la période estivale une société parisienne "Altair" qui organise un séjour scientifique d'une soixantaine de jeunes de toute la France. Ceci a contribué, d'une part à promouvoir Vérosvres sur tout l'hexagone et d'autre part à renforcer le lien économique entre le lycée, la commune et le canton (lien déjà existant avec l'artisanat local) en créant trois emplois pendant cette période.

Rappelons aussi dans ce cadre, la possibilité pour les Vrolons d'accéder au C.D.I., à la salle informatique, ... et que l'établissement continue à soutenir et à accueillir la garderie périscolaire et globalement, qu'il contribue de manière significative à la vie locale puisque le nombre important d'élèves internes sont comptabilisés en partie dans les effectifs communaux.

Pour la mission de formation initiale : c'est la vocation traditionnelle et principale de l'établissement avec, rappelons le, les classes de 4^e et 3^e technologiques, C.L.I.P.A. (Classe d'Initiation Préprofessionnelle en Alternance), B.E.P.A. Services aux personnes, B.T.A. Services en milieu rural dont les effectifs sont en hausse sur la totalité comme le nombre d'internes, respectivement 190 et 170.

Pour la mission de formation continue : celle-ci n'est pas en reste, puisque l'ouverture d'un B.T.S. en Economie Familiale et Sociale vient compléter les formations de S.I.L. A.P.A.H.D. (assistance des personnes âgées/handicapées à domicile) et C.A.P. Petite Enfance sur le site de Mâcon. L'établissement a en effet ouvert une antenne à MÂCON, impasse Albert Calmette, quartier de la Saugeraie, à côté du centre LECLERC, depuis septembre et y accueille cette année près de 50 élèves en plus des 190 de formation initiale à Vérosvres.

Pour la mission de suivi et d'insertion des élèves : l'établissement continue à assurer la liaison entre les nombreux employeurs à la recherche de salariés et les quelques anciens élèves qui restent sans emploi.

Pour la mission de coopération internationale : rappelons simplement les envois de livres, jouets, ... à une école au MAROC, située dans le Moyen Atlas, et les voyages auxquels ont participé les élèves en 2003: République Tchèque, Espagne.

Enfin, parce que l'air campagnard creuse l'appétit, le lycée a aussi mis les pieds dans le plat en changeant de société de restauration et en confiant la gestion du restaurant scolaire (plus de 50 000 repas y seront servis cette année), à une société Chalonnaise avec entre autres deux ambitions principales : des produits cuisinés sur place, par exemple la purée est élaborée à partir de pommes de terre épluchées et cuites sur place et un approvisionnement avec des produits essentiellement bourguignons, par exemple le bœuf servi est issu de races à viande et spécifiquement du Charollais.

LES NOUVEAUX HABITANTS

Résidence principale

M. BONIN Olivier	Le Bourg (maison Guittat)
M. MATHONNIERE Tristan et Mlle GAGNIERE Aurélie	Le Bourg (maison Guittat)
M. GOVIN Daniel, Mme GOVIN Catherine et leurs enfants Alexandre et Angélique.	Le Bourg (maison Lambert)
M. et Mme FORÉ François	Les Terreaux (maison du gardien)
M. et Mme GRAVILLIER Raymond	Chevannes (Maison Hug)
M. PRIVAT Éric, Mme PRIVAT Emmanuelle et leurs enfants Élixa, Élian et Estelle	Les Grands Noyers (maison Dussably)
M. ARNAUD René, Mme ARNAUD Nicole	La Rodière (maison Terrier)
M. CHARVET Jean-Didier, Mme CHARVET Sylvie et leur fille Clara	La Marrairie
M. MAZILLE Jérôme et Mlle PÉRAMO Aurélie	Le Charme (maison Bonin- Guittat)
M. VENET Jean-Philippe	Les Essertines
M. PÉCHARD Sébastien, Mlle MAZOYER Fabienne et leurs enfants Mathilde, Anaïs et Charlotte	Les Pierres (maison Pigache)
M. GÉRALD Laurent, Mlle JAFFRE Marie-Éliane et leur fille Johana	Les Ducs (maison Vouillon)

Bienvenue à tous ces nouveaux Vroulons.



ILLUMINATIONS



GRÂCE à des bénévoles, le Bourg de Vérosvres s'est illuminé.
Un grand merci à Pierre CHÉMARIN et Martial VIGIER qui, par leur savoir-faire et leur dévouement, ont su embellir les rues du village.
De plus en plus de particuliers décorent leur maison, rendant notre "VROULES" plus attrayant.

ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES 3 CANTONS

71220 MARIZY - 03.85.24.68.80

Local permanences :Salle des fêtes, 1^{er} étage71220 Marizy
 Jours et horaires des permanences :Lundi et vendredi : de 9h à 11h30
 Mercredi de 14h à 16h30.

RÉFÉRENCE DES RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS SERVICES :

Assistances de vie (femmes de ménage) :

Maryse JAILLOTSt Romain-Sous-Gourdon03.85.57.04.17

Jardinage-Bricolage :

Annie CHATRONSt Romain-Sous-Gourdon03.85.57.16.63

Portage-Repas :

Arlette DAVANTUREMaizeray - St Martin-du-Tartre03.85.24.62.02

Transport bénévole sur les communes de :

Beaubery - Vérosvres - Suin - Sivignon - Mornay et St Bonnet-de-Joux.

Jean-Marc BONINCroix d'Availly - St Bonnet-de-Joux03.85.24.70.13

Janine CARETTELes Goujats - Vérosvres03.85.24.83.69

Accompagnement à domicile :

Denise BUCHILLETLe Rousset03.85.24.64.64

Intervenante :

Delphine DOUHARD03.85.24.68.80

Télé-alarme :

Jean VENIANTMarizy03.85.24.66.75

Soins à domicile (S.S.I.A.D.) :

Rue du 19 marsLa Guiche03.85.24.59.44

Infirmier coordonnateur :

Philippe SOETE

Secrétariat-permanence :

Bernadette SCHALLPermanence du lundi au vendredi de 8h à 12h.

LA CARTE POSTALE INÉDITE, MARS 1978

Lors de la Fête aux images 1978, nous avons Catherine et moi, souhaité réunir sur une carte postale (qui ne fut en fin de compte jamais publiée), les édiles, les artisans, commerçants et entrepreneurs, les responsables des administrations, le garde champêtre, et aussi les plus jeunes et les doyens.

Nous avons profité d'un dimanche d'élection législative. Plusieurs photos ont été réalisées, celle figurant en couverture compte le nombre le plus important de figurants.

Ainsi, on peut reconnaître avec émotion aux côtés des vrolons qui nous ont quittés, les plus jeunes et ceux qui font Vérosvres aujourd'hui.

Le maire François Lacharme et le garde champêtre Jean Léchère

Les entrepreneurs René Fargeot et René Bourquin

Les artisans en tenue, Marc Thomas, Eugène Lacorne, la famille Lambert, Louis Prost, André Guilloux, Pierre Jacquet

Des fermiers : la famille Nugues,

Les postiers Mr et Mme Guéret et Vincent Mazille

L'institutrice Gisèle Jacquet, l'employé communal, Camille Alexandre sur son engin

Les doyens, Marie Guilloux, Claudia Papillon, Les frères Jacquet

Et aussi ceux qui passaient par là, Aline Guilloux, Claude Lambert, Suzanne et Raymond Dubost, Jeannette Charvet, Henriette Griffon, etc...

Et les enfants qui se reconnaîtront...

ÉTAT CIVIL 2003

NAISSANCES

PINON Lucie (Hauteclourt)	née le 17 janvier à Paray-le-Monial
VOUILLON Alicia (Les Duys)	née le 1 ^{er} février à Mâcon
PRIVAT Estelle (Les Grands Noyers)	née le 6 avril à Paray le Monial
CHARVET Mathis (résidence à Suin)	né le 19 novembre à Mâcon

MARIAGES à Vérosvres

JACQUET Muriel	le 23 août
avec AUBLANC Thierry	
BECKER Céline	le 20 septembre
avec CHOMIENNE Christophe	

DÉCÈS

M. VENET Jean	le 9 janvier à Lyon
Mme DOUHARD Marie-Philiberte Veuve DUCHET	le 5 avril à Mâcon
Mme PIROTON Nicole Epouse BRACH	le 22 mai à Vérosvres
M. YVERT Jacques	le 16 juin à Charolles
M. LARDY André	le 17 août à Bois-Sainte-Marie
M. RUSTE Germain	le 19 septembre à Salornay-sur-Guye

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

Secrétariat ouvert : Lundi : de 15h à 19h
 Jeudi et Samedi : de 9h à 12h
 Secrétaire : AUBLANC Nathalie
 Téléphone : 03.85.24.80.72 - E-Mail : mairie.verosvres@libertysurf.fr

LA POSTE

Bureau ouvert	Sur rendez-vous	Départ du courrier
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi		
de 9h à 12h et de 14h à 16h		15h20
Mercredi : de 9h à 10h30 et de 15h à 16h	10h30-12h / 13h30-15h	15h20
Samedi : de 9h à 11h30		11h15
Receveuse : Mme MAZILLE Jacqueline		Téléphone : 03.85.24.80.74

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30.
 Responsables : Mme BRUMAIRE Simone - Mme JACQUET Gisèle Téléphone : 03.85.24.89.40

SALLE POLYVALENTE

Téléphone : 03.85.24.82.05
 Responsable location : Madame AUBLANC Agnès Téléphone : 03.85.24.80.59
 Dépositaire clefs : Monsieur DEDIEU Alain Téléphone : 03.85.24.85.21

ADMR

Responsable famille : Mme DUFOUR Marinette Téléphone : 03.85.50.22.03
 Président : M. MAZILLE Henri Téléphone : 03.85.24.83.67

ASSOCIATION AIDE MENAGERE et TICKETS REPAS

Responsable : Mme LACHARME Gisèle Téléphone : 03.85.24.81.88

PASSAGE DÉCHETTERIE

29 Janvier, 8 Avril, 15 Juillet et 4 Novembre de 8h30 à 12h.

MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2004

Samedi 10 janvier
Dimanche 11 janvier
Mercredi 14 janvier
Vendredi 16 janvier
Samedi 17 janvier

Dimanche 15 février

Vendredi 5 mars
Samedi 6 mars
Vendredi 12 mars
Samedi 13 mars
Dimanche 14 mars
Samedi 20 mars
Samedi 27 mars

Lundi 12 avril
Mardi 13 avril
Dimanche 25 avril

Début mai
Jeudi 20 mai
Mercredi 26 mai

Mardi 15 et
Mercredi 16 juin

Mercredi 7 juillet
Samedi 10 juillet
Dimanche 25 juillet
Au mois de juillet

Samedi 7 août
Dimanche 8 août

Jeudi 2 septembre
Dimanche 19 septembre
Dimanche 26 septembre

Samedi 9 octobre
Mardi 26 octobre
Samedi 16 octobre
Samedi 23 octobre

Vendredi 19 novembre

Samedi 4 décembre
Samedi 11 décembre
Vendredi 31 décembre

Banquet des chasseurs
Loto de l'ADMR à Dompierre-les-Ormes
Galette des Rois au club des Aînés
Dictée de la fédération au club des Aînés
Veillée communale de la Société d'Intérêt Local

Opération boudin de la Société de Chasse

Théâtre
Théâtre
Concours de tarot
Théâtre
Théâtre
Corée des Chasseurs
Choucroute du foot

Tournoi de foot des licenciés
Concours de manille des Aînés
Randonnée Pédestre de la Société d'Intérêt Local

Vente de fleurs à domicile de l'ADMR
Fête de l'Ascension et son concours de Pétanque
Repas de printemps des Aînés au Val de Joux

Voyage des Aînés aux environs de Besançon

Inter clubs des Aînés avec Beaubery
Tournoi de Foot
Assemblée Générale de la Société de Chasse
Concours de Pétanque des Chasseurs

Fête patronale
Fête patronale

Sortie des Aînés
Loto des Aînés
Repas du CCAS

Assemblée générale de la Société d'Intérêt Local
Concours de manille des Aînés
Choucroute dansante de la cantine à Beaubery
Repas dansant (poule au riz) de l'ADMR à Dompierre-les-Ormes

Concours de tarot

Téléthon
Assemblée générale et repas des Aînés
Réveillon de la Saint Sylvestre de la Société d'Intérêt Local



Carte postale inédite : les Vroulons en mars 1978 photo Marc Combier